

Formation technique & réglementaire - Préparer sa commission de sécurité périodique dans son ERP



Personnes en charge de la sécurité dans les ERP



1 jour (7 heures) répartis de la manière suivante :

- 1j pour la partie théorique en salle



- Inter-entreprise ou intra-entreprise.



8 personnes par session maxi.



Formateur expert qui s'assure de la mise en œuvre de l'installation SSI de la conception jusqu'à la réception des travaux et le suivi des travaux. Nos formateurs sont des coordonnateurs SSI reconnus.



Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour tout renseignement contactez nous : formations@reso-ing.fr

OBJECTIF

Monter en compétences en renforçant les connaissances sur les attendus des commissions de sécurité périodiques en ERP.

Connaissances et compétences requises

Afin de bénéficier pleinement de cette formation les stagiaires devront être capables de comprendre les notions de sécurité incendie dans les ERP.

Validation de la formation

- Exemples concrets avec retour d'expérience

Documents délivrés après la formation

- Attestation de fin de formation

Programme

- Le classement des ERP
- Définition et classement des ERP
- L'articulation du règlement de sécurité incendie dans les ERP
- Les commissions de sécurité
- Les vérifications périodiques
- Les attendus des commissions de sécurité
- Préparer ses documents

LES +
RESO

- Attestation de formation délivrés sous 48h.
- Formation technique et montée en compétence technique.
- Théorie accompagnée d'exemples concrets avec retour d'expérience.



SCANNE MOI

www

Retrouvez notre catalogue de formations sur le site : www.reso-formations.catalogueformpro.com/ ou via le QR code